

I.2017.10.04.1.2

1 – PROJET MOBILITÉS - TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

1.2 - Nouvelles mobilités, innovation et partenariats : point d'information.

Le Projet Mobilités 2020 2025 2030, arrêté le 19 octobre 2016, intègre un volet Innovation (non obligatoire au sens du Code des Transports) qui accompagne les 4 axes majeurs identifiés. Cette démarche stratégique s'inscrit en lien avec les actions portées par les intercommunalités membres (SMART City pour Toulouse Métropole, Territoires d'expérimentation pour le SICOVAL.

I – Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), premier acte fondateur d'une communauté d'acteurs « public-privé »

Entre le 23 mars et le 28 avril 2017, un AMI a été lancé afin de constituer un réseau d'innovateurs pour améliorer l'expérience des voyageurs.

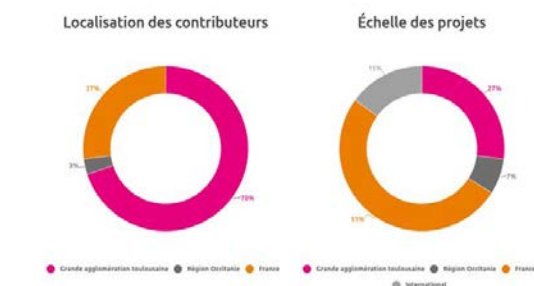
Cette étape a permis d'identifier les compétences territoriales et de confirmer les intentions du Projet Mobilités.

105 contributeurs 272 projets présentés



De nombreux porteurs de projets se sont mobilisés autour du Projet Mobilités et de la 3ème ligne de métro: 105 contributeurs ont répondu et 272 projets ont été présentés.

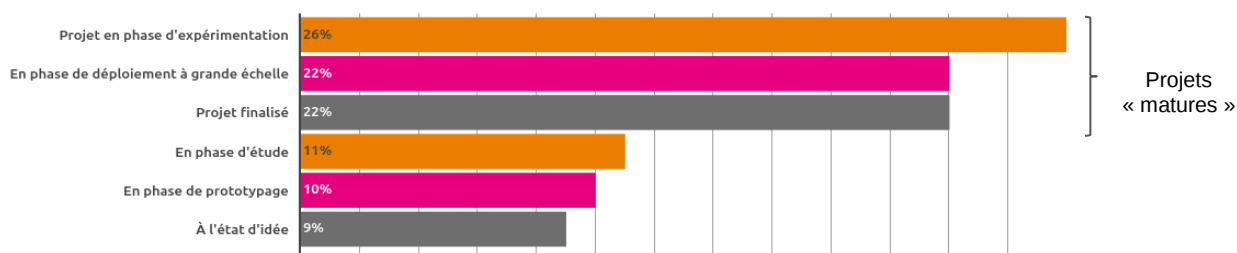
Les contributeurs sont majoritairement localisés au sein de la grande agglomération toulousaine (symbolisant la dynamique de l'écosystème toulousain).



Le domaine des infrastructures et des usages de la 3ème ligne de métro rassemble en majorité des projets orientés vers l'information, l'accessibilité et les objets connectés au service du voyageur.

Les projets en lien avec le Projet Mobilités dans son ensemble s'articulent quant à eux autour de l'usage partagé de la voiture et l'électromobilité, les applications mobiles, les parkings-relais mixtes (voire mutables) et les véhicules autonomes.

Une grande partie des projets présentés (70%) atteint un niveau de maturité important.



Grâce aux porteurs de projets, le SMTC est en mesure de déployer 5 grands leviers d'actions actés par délibération du comité syndical du 5 juillet 2017 :

- répondre à de futurs appels à projet régionaux, nationaux et européens, par exemple afin de bénéficier de financements pour porter de nouvelles expérimentations,
- lancer des appels à projet spécifiques, afin de préciser les intentions et les possibles partenariats dans des domaines tels que le covoiturage,
- enrichir d'un volet innovation les futurs cahiers des charges de consultation à venir, si nécessaire,
- expérimenter « in situ » des solutions de mobilité innovantes,
- organiser des événements de restitution et d'avancée des opérations afin de développer les partenariats entre partenaires privés (animer la communauté d'acteurs).

Réponse appels à projets européens, nationaux ...

Lancement d'appels à projets spécifiques ...

Enrichissement des cahier des charges de consultation ...

Pilotage d'expérimentations selon la feuille de route et les initiatives

*Mise en réseau des acteurs
Meet up, hackathons ...*

Au-delà des actions en cours de déploiement sur les 5 grands leviers d'actions, **un cadre dédié est proposé afin d'assurer le suivi de la démarche globale** : la commission « Innovation, Partenariat et Territoires » (ex-commission Europe) dont la première séance est programmée mi-octobre 2017 (17 octobre).

III – Les perspectives à moyen et long termes

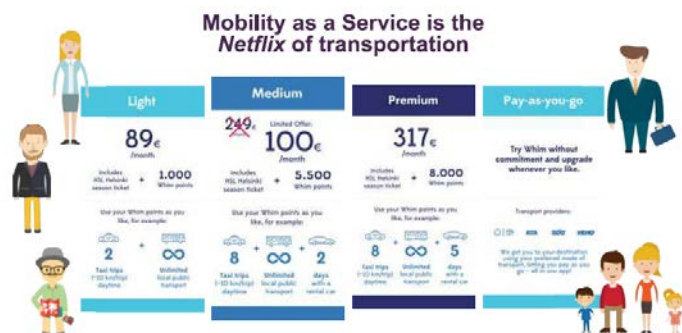
Les initiatives précédemment décrites marquent de premiers jalons vers une stratégie plus globale du SMTC Tisséo au sein du territoire toulousain : la mobilité proposée en tant que service aux usagers.

Cette stratégie peut être traduite par la constitution à terme d'un MaaS (Mobilité as a Service).

Le MaaS décrit le passage d'un mode de transport personnel (propriété) vers des solutions de mobilité qui sont consommées « en tant que service ».

Les 3 objectifs principaux sont de créer une passerelle unifiée pour faciliter l'accès à l'information multimodale, billettique, tarification « à la carte ». Le concept clé derrière le MaaS est d'offrir des solutions basées sur le mode de vie et les besoins de déplacement des usagers.

A titre d'exemple, l'application mobile Whim, développée par l'association mondiale MaaS Global et en collaboration avec la ville d'Helsinki : pour un abonnement mensuel de 249 dollars, l'utilisateur obtient un « package mobilité » lui donnant accès à tous les moyens de transports disponibles : du vélo au taxi, en passant par les transports en commun.



Whim optimise l'offre des réseaux de transport en calculant le trajet le plus rapide d'un point A à un point B, sans besoin d'un titre de transport.

Cette démarche stratégique du MaaS est également portée par le réseau européen POLIS (dont le SMTC est membre):

- Prise de position sur le MaaS en août 2017 ("MOBILITY AS A SERVICE: IMPLICATIONS FOR URBAN AND REGIONAL TRANSPORT »)
- Groupe de Travail « Traffic efficiency and mobility" (qui travaille notamment sur le MaaS)
- Les membres (villes POLIS) actifs sur le sujet : Rotterdam, Londres, Greater Manchester, Amsterdam, Madrid, Bilbao, Goteborg, Budapest, Gant, Emmen (NL).

Il est proposé que ce nouveau champ de réflexion stratégique puisse être piloté par la commission la future commission « Innovation, Partenariat et Territoires » (ex-commission Europe).

Il s'agira, au-delà des futurs partenariats à déployer avec les acteurs de l'AMI (dans une logique de déploiement des actions prioritaires du Projet Mobilités), d'approfondir la réflexion autour des questions suivantes :

- **Quels principes fondamentaux guident le choix du SMTC Tisséo pour assurer un partenariat avec les acteurs privés ?** Expérience usagers, optimisation de l'exploitation, démarche éco-responsable ... ?
- **Quel modèle de gouvernance** autour du Projet Mobilités ? quelles interactions et complémentarités avec les AO existantes ?
- **Quels modèles économiques**, quels outils de coopération à affiner : portage, mise à disposition, conventions ...
- **Vers la constitution d'une filière mobilité terrestre** sur le territoire toulousain ?